



Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec la société de Bourse Gilbert Dupont

Plouzané, le 25 novembre 2022 – 18h30 – **Cabasse (Euronext Growth® Paris – FR001400DIY6 – ALCAB)**, société française d'audio haute-fidélité de luxe annonce avoir conclu le 23 novembre 2022 un contrat de liquidité avec la société de Bourse Gilbert Dupont conforme à la charte AMAFI qui prendra effet le 28 novembre 2022.

Ce contrat de liquidité a été conclu conformément à la décision de l'Autorité des marchés financiers n°2021-01 du 22 juin 2021, applicable depuis le 1^{er} juillet 2021, instaurant les contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise¹.

Pour la mise en œuvre du contrat conclu avec Gilbert Dupont, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 50 000 € en espèces.

¹ Les situations ou conditions conduisant à la suspension ou à la cessation du contrat de liquidité, mentionnées dans le contrat de liquidité, sont les suivantes :

- suspension du contrat :
 - dans les conditions visées à l'article 5 de la décision AMF susvisée ;
 - à l'initiative de l'émetteur dans certaines situations et en particulier si l'émetteur ne dispose plus d'autorisation de rachat de ses propres actions.
- résiliation du contrat :
 - par l'émetteur, à tout moment, sans préavis et sans indemnité aucune ;
 - par l'animateur, avec un préavis de 30 jours ;
 - le contrat est de plein droit résilié lorsque les parties ne peuvent, dans la situation prévue à l'article 10 (équilibre du compte de liquidité), se mettre d'accord sur les suites à donner au contrat ;
 - par l'animateur lorsque le contrat de Liquidity Provider qui lie l'animateur à Euronext Paris est résilié.

À PROPOS DE CABASSE

Créé par Georges Cabasse en 1950, Cabasse est un spécialiste français de l'acoustique qui conçoit et commercialise des solutions audio haute-fidélité (enceintes connectées et passives, amplificateurs, etc.) destinées aux passionnés de musique. Équipées des fameux haut-parleurs coaxiaux, ces solutions audio de luxe permettent une restitution du son et de la musique sans égal.

Aboutissement de plus de 70 années d'innovation et d'ingénierie acoustique, Cabasse a lancé depuis 2018 la gamme THE PEARL, véritable collection d'enceintes actives connectées haute-résolution la plus complète du marché mondial du *Luxury Home Audio*. Avec le succès de cette gamme, Cabasse est désormais entré dans une phase de forte croissance, avec un chiffre d'affaires passé de 6,3 M€ en 2019 à 11,0 M€ en 2021, soit une croissance annuelle moyenne de l'activité de +32% au cours des deux derniers exercices.

Depuis 2014, Cabasse est détenu par Cabasse Group (Euronext Growth - FR0013530102 - ALCG), groupe européen leader de l'univers de la Smart Home (maison intelligente), pionnier du multi-room et des technologies de streaming.

Plus d'informations sur Cabasse.com.

CABASSE
Alain Molinié
Président-Directeur général

ACTUS
Relations investisseurs
Mathieu Omnes
Tél. : + 33 (0)1 53 67 36 92
momnes@actus.fr

ACTUS
Relations presse
Amaury Dugast
Tél. : + 33 (0)1 53 67 36 74
adugast@actus.fr